



Assemblée générale

Soixante-dixième session

Documents officiels

Distr. générale
4 décembre 2015
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 26^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 2 novembre 2015, à 15 heures

Président : M. Carrillo Gómez (Vice-Président) (Paraguay)

Sommaire

Point 26 de l'ordre du jour : développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

15-19076X (F)



Merci de recycler 



En l'absence de M. Logar (Slovénie), M. Carrillo Gómez (Paraguay), Vice-Président, assure la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 26 de l'ordre du jour : Développement de l'agriculture, sécurité alimentaire et nutrition
(suite) (A/70/92, A/70/92/Corr.1, A/70/129, A/70/333 et A/C.2/70/2)

1. **M. Alarjani** (Arabie saoudite) dit que pendant la crise économique mondiale de 2008, son pays a fourni une contribution de 500 millions de dollars des États-Unis pour soutenir le Programme alimentaire mondial (PAM). Au cours des dernières années, il a encouragé son secteur privé à investir dans l'agriculture à l'étranger et a invité les pays en développement à maintenir en vigueur des lois et règlements favorables aux investissements. Le Royaume continuera de soutenir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'appuyer tous les efforts déployés aux niveaux national, régional et international en vue d'éliminer la faim. Au niveau national, il a intégré la sécurité alimentaire et l'agriculture durable à ses plans économiques et créé un comité national chargé d'examiner les moyens de réduire le gaspillage de denrées alimentaires, notamment par le biais de campagnes de sensibilisation et de programmes de recyclage.

2. **M. Morales López** (Colombie) dit que selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), environ 795 millions de personnes souffrent encore de la faim dans le monde; cela représente le défi que doit surmonter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en vue d'éliminer la faim d'ici à 2030. L'élimination durable de la faim nécessitera des politiques de développement rural et agricole intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales de la durabilité.

3. Les modes de consommation et de production durables joueront un rôle clef dans le cadre des efforts visant à faire en sorte que le développement agricole réponde aux besoins actuels et futurs. La production et la consommation de denrées alimentaires essentielles à la vie constituent les principaux éléments d'une chaîne de production qui doit être durable. L'accès des pays en développement aux technologies, en particulier dans le cas de celles qui sont respectueuses de l'environnement, dans des conditions libérales,

favorables et préférentielles, ainsi que les transferts de technologie vers ces pays, seront tout aussi importants. Afin d'utiliser les terres arables tout en préservant les écosystèmes, il importe que tous les pays aient accès à des technologies agricoles durables. Ce concept, en raison de la diversité des réalités qu'il recouvre, constitue le fondement de chaque phase du développement agricole, de l'utilisation de sources d'énergie renouvelables à l'emploi de réseaux d'irrigation efficaces et l'exploitation des sols selon des méthodes qui préservent leur viabilité. Une agriculture moderne, résiliente et climatiquement rationnelle exige le recours à de nouvelles technologies.

4. Les politiques de protection sociale appliquées dans les zones rurales doivent être organisées en harmonie avec les politiques de développement rural et agricole. Son pays a adopté de nombreuses politiques relatives au logement, à l'éducation et à l'accès aux services financiers conçues pour cibler les populations rurales, en particulier les petits exploitants, les femmes et les jeunes. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour mettre un terme aux conflits armés et assurer la transition vers la paix, la Colombie attache une grande importance au développement rural et agricole. La paix et la prospérité ont pour point de départ l'instauration d'un développement rural et agricole durable.

5. **M^{me} Derderian** (États-Unis d'Amérique) dit que sa délégation est déterminée à œuvrer avec toutes les parties prenantes pour assurer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2. En 2014, l'initiative « Vivres pour la paix » a permis de fournir une aide alimentaire d'une valeur d'environ 2,4 milliards de dollars à 58 pays et d'accorder des subventions d'une valeur de 865,6 millions de dollars pour financer des achats de produits alimentaires aux niveaux local et régional, la distribution de bons d'alimentation et des transferts en espèces dans le cadre de l'Emergency Food Security Program (programme de sécurité alimentaire d'urgence). Outre le fait qu'ils soutiennent les activités du Programme alimentaire mondial, les États-Unis fournissent 22 % du budget de la FAO, ainsi que plus de 50 millions de dollars, en moyenne, sous la forme de contributions volontaires. Lancé en 2010, le programme Feed the Future (initiative alimentation pour l'avenir) a contribué aux efforts déployés au niveau mondial pour réduire la pauvreté et la malnutrition en permettant à plus de 12 millions d'enfants de bénéficier

d'interventions en faveur de la nutrition et en donnant à près de 7 millions d'agriculteurs et de producteurs de denrées alimentaires un accès à de nouvelles technologies et pratiques de gestion. Cette initiative a également abouti à la formation de plus de 2 000 partenariats entre les secteurs public et privé en vue de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire en 2014.

6. Les recherches montrent qu'une bonne nutrition pendant la période de 1 000 jours comprise entre le début de la grossesse d'une femme et le deuxième anniversaire de son enfant est d'une importance capitale pour sauver des vies et améliorer le développement physique et cognitif pendant toute la durée de l'existence. C'est pour cette raison que son pays a adopté la Déclaration de Rome sur la nutrition et le Cadre d'action, et qu'il poursuivra ses efforts pour insister sur l'importance de la nutrition aux niveaux mondial et national par le biais de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, l'initiative « Renforcer la nutrition » et la manifestation intitulée « Nutrition for Growth » (la nutrition pour la croissance).

7. Les États-Unis ont également offert un soutien aux systèmes d'autosuffisance alimentaire en élaborant des initiatives supplémentaires entre les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies, le secteur privé et les partenariats de la société civile, au nombre desquels la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui a recueilli en 2014 1,8 milliard de dollars au titre des investissements.

8. Comme les changements climatiques constituent un défi de taille à surmonter pour assurer de manière fiable la production de denrées alimentaires, et étant donné que les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'utilisation des sols représentent environ un quart des émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine, la vingt et unième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doit permettre de lutter efficacement contre la pauvreté et de promouvoir énergiquement l'action menée en faveur d'une croissance partagée et du développement durable.

9. On estime qu'à partir de 2050, la demande de produits agricoles progressera de 14 % par décennie. En l'absence d'efforts d'adaptation, les changements climatiques auront des effets négatifs sur les

rendements, ce qui entraînera une augmentation de 3 % à 84 % des prix des denrées alimentaires à l'échelle mondiale au cours de la même période. Un engagement vis-à-vis de la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées au climat est essentiel pour renforcer la résilience au sein des communautés, un objectif qu'elles pourront atteindre en faisant face aux défis posés par les changements climatiques, en réduisant les effets de l'agriculture sur l'environnement, et en augmentant la production de manière durable. L'Alliance mondiale pour une agriculture adaptée au climat a été créée en 2014 pour faire face aux défis de ce genre qui se posent dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture dans un contexte caractérisé par les changements climatiques.

10. Environ un tiers des denrées alimentaires produites dans le monde pour la consommation humaine sont perdues ou gaspillées chaque année; la réduction du gaspillage et des pertes de produits alimentaires peut jouer un rôle important dans le cadre des efforts déployés pour satisfaire les besoins de 9 milliards de personnes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition d'ici à 2050. En outre, tout débat sur la sécurité alimentaire doit prendre en compte la situation critique des océans, et notamment les problèmes de la surpêche, de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, de la pollution des mers et de l'acidification des océans. La deuxième conférence sur les océans (« Our Ocean »), qui a eu lieu récemment au Chili, a abouti à des engagements qui ont été pris par des sources gouvernementales, intergouvernementales et privées en vue de la protection des océans et qui ont représenté plus de 2,1 milliards de dollars; les États-Unis accueilleront la troisième conférence sur les océans en 2016.

11. **M. Momeni** (République islamique d'Iran) dit que bien que la sous-alimentation ait diminué d'environ 10 % au cours des trois dernières décennies, près de 800 millions de personnes souffrent toujours de faim chronique et plus d'un milliard d'êtres humains vivent dans une pauvreté extrême, avec moins de 1,25 dollar par jour. S'il est vrai que le rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/70/333) décrit certaines initiatives qui ont été prises pour améliorer le développement agricole et la sécurité alimentaire, il ne tient pas compte de la dimension commerciale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le contexte du système commercial multilatéral. Une

conclusion équilibrée du Cycle de Doha, en particulier en ce qui concerne l'agriculture, jouera un rôle de premier plan dans les initiatives et mesures menées à l'échelle mondiale pour soutenir le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les divergences de vues entre les États Membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier en ce qui concerne les subventions à l'exportation, continuent de représenter un grave problème qui a un effet négatif sur la vie d'un grand nombre de personnes dans les pays en développement.

12. L'objectif de développement durable n° 2 revêt une importance cruciale pour la République islamique d'Iran, qui a accompli des progrès remarquables au cours des 30 dernières années en réduisant l'insécurité alimentaire, ce qui lui a permis d'afficher la note la plus faible en ce qui a trait à l'Indice de la faim dans le monde pour le Moyen-Orient. Compte tenu de l'importance des politiques agricoles dans le plan de développement national du pays, le prochain plan quinquennal de développement comprend des objectifs visant à assurer le développement durable de l'agriculture et d'autres secteurs. Toutefois, la désertification, la dégradation des terres, la sécheresse et les tempêtes de poussière et de sable constituent des sources de graves préoccupations lorsqu'il s'agit d'assurer la viabilité de l'agriculture dans son pays. Pour relever ces défis, il faudra renforcer la coopération aux niveaux régional et international.

13. Des défis d'envergure mondiale tels que l'accroissement de la population soumettront les systèmes de production de denrées alimentaires à des pressions toujours plus fortes, ce qui aura pour effet de rendre plus pressante encore la nécessité de créer un partenariat mondial, en particulier en ce qui concerne le financement et la mise en œuvre. Ce partenariat doit être inclusif, intégré et transparent, et viser à relever les principaux défis liés au développement durable. La réalisation des objectifs fixés dans le secteur agricole sera facilitée par la possibilité de recourir à des moyens de mise en œuvre plus ambitieux, pleinement inclusifs et non discriminatoires, notamment en ce qui concerne le financement et le transfert de technologies et des connaissances spécialisées qui leur sont associées. L'un des enseignements tirés des efforts déployés pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) consiste dans la prise de conscience du fait que la croissance économique, tout en représentant un important facteur de succès dans la

lutte menée contre la faim, ne suffit souvent pas à garantir l'accès aux denrées alimentaires. La croissance doit s'accompagner d'une ferme volonté politique au niveau mondial, et de mesures spéciales destinées à faire en sorte qu'elle profite aux pauvres.

14. **M. Doucouré** (Mali) exprime les condoléances de sa délégation au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie à la suite du décès des 224 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Charm el-Cheikh (Égypte), le 31 octobre.

15. Étant donné que l'agriculture représente le gagne-pain de plus de 80 % de la population économiquement active du Mali, et qu'elle constitue de 40 % à 45 % de son produit intérieur brut (PIB), son gouvernement accorde la priorité au développement agricole. La FAO a récompensé son pays d'avoir atteint l'objectif 1 des OMD en éliminant l'extrême pauvreté et la faim; en effet, le nombre de personnes souffrant de la faim au Mali est tombé de 1,4 million en 1990-1992 à 0,7 million en 2014-2016. Le Mali s'attache à intégrer les progrès technologiques à ses systèmes agricoles, à promouvoir la mécanisation et à accorder à la transformation des denrées alimentaires une place plus importante dans les activités du secteur agricole. Il espère devenir l'un des principaux producteurs de viande, de produits laitiers et de poissons d'eau douce d'Afrique de l'Ouest, ainsi que le grenier à céréales de cette région, et un chef de file du secteur agro-industriel. À cette fin, il a adopté une législation et un certain nombre de politiques, plans et programmes nationaux portant sur les secteurs de l'agriculture, de la nutrition, de la santé et du développement durable dans les régions rurales et dans le domaine social. Une approche multisectorielle a été adoptée pour lutter contre la malnutrition, en vue de mieux intégrer la nutrition dans les programmes de sécurité alimentaire et de résilience en situation d'urgence.

16. Respectueux de ses engagements internationaux, et notamment de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, son gouvernement a consacré 15 % de son budget à l'agriculture pour la deuxième année consécutive. L'implantation d'usines de montage de tracteurs, la mise en œuvre de politiques de stabilisation du régime foncier et l'octroi de subventions pour l'acquisition des intrants nécessaires figurent au nombre des mesures qui ont été prises pour favoriser la croissance du secteur agricole.

17. Son gouvernement appuie l'initiative UNITLIFE, car il estime qu'elle représente une source novatrice de moyens de financement fournis par le secteur des industries extractives dans la lutte contre la malnutrition; il utilisera les fonds qu'il prélève sur les revenus des industries extractives pour financer des programmes de lutte contre la malnutrition. Le Mali n'épargnera aucun effort pour atteindre l'objectif de développement durable no 2, et il propose de conjuguer les efforts de tous les acteurs du développement à l'échelon international à cette fin.

18. **M. Shava** (Zimbabwe) adresse les condoléances de sa délégation au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie à la suite du décès des 224 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Charm el-Cheikh.

19. Le développement agricole revêt une importance cruciale en tant que moyen de mettre un terme à la faim, d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition, ainsi que pour promouvoir un développement durable et une croissance économique soutenue et profitant à tous. Aucun pays n'a jamais été en mesure de mener à bien une transition rapide destinée à sortir sa population de la pauvreté sans accroître la productivité de l'agriculture. Le secteur agricole représente le moyen de subsistance de plus de 70 % des Zimbabwéens, et de 15 % à 25 % du PIB. Le plan d'action économique du pays prévoit la création d'une économie autosuffisante et capable de produire un excédent de denrées alimentaires, ainsi que d'un secteur chargé des activités entreprises dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui soit prospère, diversifié, concurrentiel et capable de contribuer dans une large mesure au développement national. Un certain nombre de programmes ont été mis en œuvre afin de stimuler le développement agricole et de renforcer la sécurité alimentaire; les initiatives entreprises à ce titre ont notamment consisté en une réforme foncière d'une importance historique qui a permis de réinstaller sur des terres arables 300 000 ménages ruraux privés de terres.

20. La sécheresse chronique est un problème majeur pour l'agriculture au Zimbabwe, et elle est encore aggravée par les changements climatiques, ce qui entraîne souvent la perte de 35 % à 45 % des cultures de maïs et, par voie de conséquence, affecte la sécurité alimentaire au niveau national. Son gouvernement a lancé un programme de remise en état et de développement des réseaux d'irrigation afin de cibler

la sécheresse chronique. En vue d'accroître les rendements, il a également lancé un programme de mécanisation de l'agriculture et encouragé la spécialisation dans ce secteur afin d'autonomiser les petits exploitants qui y exercent leurs activités. En raison du manque de fonds, qui constitue l'un des principaux défis auxquels est confrontée l'agriculture au Zimbabwe, les exploitants n'ont souvent pas accès aux semences et aux engrais dont ils ont besoin. Pour remédier à ce problème, son gouvernement collabore avec le secteur bancaire local et espère ainsi mobiliser les financements qui permettront aux petits exploitants d'acquérir les intrants agricoles nécessaires.

21. L'insuffisance des moyens de financement dont l'agriculture a besoin est encore aggravée par la baisse des taux d'aide publique au développement (APD) et des prêts consentis par des institutions multilatérales, dont la Banque mondiale. L'aide au développement est essentielle pour appuyer le secteur agricole des pays en développement, en particulier en Afrique.

22. L'agriculture est de plus en plus touchée par les questions de politique macroéconomique à l'échelle mondiale, en particulier celles qui ont trait aux opérations commerciales et financières internationales. Les obstacles au commerce international des produits agricoles constituent toujours un grave sujet de préoccupation pour de nombreux pays en développement, tandis que les droits de douane, les subventions et d'autres mesures faisant partie des politiques appliquées par les pays développés dans le cadre des échanges commerciaux continuent de nuire à l'agriculture dans les pays en développement en raison des distorsions qu'elles engendrent. Étant donné que les politiques et pratiques qui entraînent une baisse importante des cours internationaux des produits agricoles de base érodent la part de marché et les revenus des pays en développement, sa délégation demande instamment que l'on fasse le nécessaire pour assurer la conclusion rapide du Cycle de négociations de Doha.

23. Une coopération internationale soutenue et bien coordonnée, indispensable pour mettre un terme à la faim et assurer la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, doit prendre la forme d'une assistance technique et financière et d'un renforcement des capacités. L'agriculture doit devenir une priorité pour l'action internationale en faveur du développement. Si la coopération internationale dans le domaine de l'agriculture s'intensifie, la plupart des pays auront de

meilleures chances d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

24. **M^{me} Sule** (Inde) dit que sa délégation se félicite de l'inclusion d'un objectif distinct et détaillé pour mettre un terme à la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture viable dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable. Son pays est favorable à la démarche à volets multiples qui, telle qu'elle est énoncée dans l'objectif 2, vise à remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition dans le monde. Cet objectif comprend des cibles définies en fonction d'impératifs stratégiques à prendre en compte pour faciliter sa réalisation, du doublement de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs de denrées alimentaires au renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques, en passant par l'amélioration des terres et des sols, l'augmentation des investissements dans les infrastructures rurales, les services de recherche et de vulgarisation agricoles, et les mesures destinées à prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux. La mise en œuvre équilibrée des mesures visant à tenir compte de tous ces impératifs stratégiques peut favoriser l'avènement d'un monde exempt de la faim d'ici à 2030.

25. L'objectif 12, qui consiste à des modes de consommation et de production durables, jouera également un rôle de premier plan dans l'instauration d'un monde exempt de la faim. Il est inexcusable que la planète produise suffisamment d'aliments pour nourrir l'ensemble de sa population alors que des millions de personnes ont faim parce que plus du tiers de toutes les denrées alimentaires produites sont perdues chaque année. Un tel gaspillage s'explique en grande partie par les modes de consommation non viables et générateurs de gaspillage adoptés dans les pays développés, les quantités de denrées alimentaires qui y sont gaspillées par les consommateurs étant, à elles seules, presque égales à la production alimentaire totale de l'Afrique subsaharienne. Des efforts plus vigoureux doivent être déployés pour susciter une prise de conscience et faire évoluer les mentalités dans le monde développé afin d'économiser d'énormes quantités de denrées alimentaires. Dans les pays en développement, il est intolérable que les pertes après récolte atteignent des niveaux aussi élevés, ce qui est dû à la présence d'infrastructures médiocres et à

l'impossibilité de recourir à des technologies de pointe aux stades de la production, de la transformation, du conditionnement et du transport des produits. Il faut augmenter les investissements dans les infrastructures, les moyens de transport et les installations de stockage des régions rurales parallèlement à la mise en œuvre de nouvelles technologies. L'objectif 12 et sa cible consistant à réduire de moitié, à l'échelle mondiale, le volume des pertes de denrées alimentaires par habitant aux niveaux de la vente au détail et de la consommation, et à réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte, revêt une importance cruciale.

26. Son pays nourrit 17 % de la population de la planète, avec moins de 5 % des réserves totales d'eau qu'elle recèle et 3 % de ses terres arables. L'agriculture a représenté plus de 16 % du revenu de la nation en 2014-2015 et a fourni du travail à 55 % de sa population. Sa délégation est fière que l'agriculture indienne soit devenue autosuffisante et qu'elle réponde non seulement aux besoins de la population du pays, mais aussi qu'elle joue un rôle de premier plan dans le domaine du commerce des produits agricoles. Il faut aider les agriculteurs à augmenter les rendements, à lutter contre les effets néfastes des changements climatiques et à se protéger contre les répercussions défavorables de la baisse des cours internationaux des produits de base. À cette fin, son gouvernement a lancé de vastes programmes destinés à relancer les investissements publics dans l'agriculture. Il a également entrepris une initiative phare consistant à implanter dans chaque district du pays un centre des sciences agricoles ayant notamment pour fonction de prendre les agriculteurs en compte dans les programmes de recherche et de leur permettre de recevoir des informations par le recours aux technologies mobiles, ce qui se traduit par une augmentation de la production.

27. Reconnaissant les avantages découlant de la décision de proclamer l'année 2015 Année internationale des sols afin de rehausser le niveau de sensibilisation à l'importance qu'ils revêtent pour la sécurité alimentaire et la viabilité des écosystèmes, l'Inde a créé des cartes de santé des sols qui sont distribuées à tous les agriculteurs pendant une période de trois ans. Dans le même temps, la loi nationale sur la sécurité alimentaire vise à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous en garantissant

l'accès à des aliments de qualité à des prix abordables, et un programme phare de distribution de repas de midi a été lancé pour fournir chaque jour un repas gratuit à tous les enfants fréquentant les établissements scolaires.

28. Afin d'assurer la sécurité alimentaire pour tous, il faut accorder la priorité à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, en mettant particulièrement l'accent sur l'intégration sociale et l'égalité d'accès aux possibilités économiques et aux ressources dans les zones rurales.

29. **M. Sukhee** (Mongolie) adresse ses condoléances au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie à la suite du décès des 224 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Charm el-Cheikh.

30. S'il est vrai que 216 millions de personnes ne souffrent plus de la faim à l'échelle mondiale, les progrès réalisés dans le cadre des mesures visant à réduire la faim ont, dans l'ensemble, été très inégaux. C'est pour cette raison que sa délégation se félicite de l'adoption des objectifs de développement durable, et en particulier de l'objectif 2, qui vise à mettre un terme à la faim et à la malnutrition sous toutes leurs formes d'ici à 2030.

31. Le secteur agricole de la Mongolie représente environ 14 % de son PIB total et emploie 28,6 % de sa main-d'œuvre. Les politiques appliquées par l'État dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture ont pour but de créer un meilleur environnement économique et commercial, d'augmenter la capacité et les moyens de production, d'assurer la stabilité du développement et de la croissance des secteurs de l'élevage, des cultures et de l'alimentation, et de produire et distribuer, plus efficacement et dans des conditions plus respectueuses de l'environnement, des denrées alimentaires de meilleure qualité et plus sûres. La mise en œuvre de la troisième campagne de culture du pays a abouti à l'introduction des technologies sans labour respectueuses de l'environnement pour préserver la fertilité des sols, ainsi que de nouveaux matériels et machines de récolte, ce qui a permis de parvenir à l'autosuffisance au niveau national dans le domaine de la production de blé. Le Défi Faim zéro a constitué un cadre utile pour les plans nationaux visant à lutter contre la faim et à en éliminer les causes sous-jacentes; à cet égard, la Mongolie a accueilli la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique l'année précédente.

32. Comme la plus grande partie des denrées alimentaires consommées dans le pays sont importées, l'augmentation des cours des monnaies étrangères et des coûts de transport des produits alimentaires, combinée à la mauvaise qualité de ces derniers, a entraîné l'apparition de problèmes de malnutrition, qui ont été particulièrement graves chez les enfants. Le double fardeau de la dénutrition et de l'obésité constitue également un nouveau problème auquel la Mongolie doit faire face. La deuxième Conférence internationale sur la nutrition, qui s'est tenue à Rome en 2014, a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la cohérence et la coordination des politiques au niveau institutionnel afin d'améliorer la nutrition et de mobiliser les ressources nécessaires à cette fin.

33. En tant que pays sans littoral, la Mongolie est vulnérable aux effets des changements climatiques, de la désertification et de la dégradation des terres, ce qui affecte son secteur agricole. Pour faire face à ces nouveaux défis, son gouvernement a adopté en juin 2014 une politique de développement vert ambitieuse et orientée vers l'avenir, en l'assortissant d'un certain nombre d'initiatives destinées à renforcer la capacité d'adaptation nationale, réduire les effets négatifs des changements climatiques et répondre à la demande intérieure de blé et de légumes.

34. **M. González Franco** (Paraguay) adresse ses condoléances au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie à la suite du décès des 224 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Charm el-Cheikh.

35. La lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes, dans le plein respect des droits de l'homme, est une priorité pour son gouvernement et occupe une place centrale dans ses politiques. Le Paraguay espère susciter un débat fructueux, au sein de la communauté internationale, sur les conséquences des changements climatiques en accordant une attention particulière aux effets qu'ils exercent sur les pays en développement et les populations les plus vulnérables.

36. Son gouvernement a pour objectif prioritaire de garantir la sécurité alimentaire et d'éliminer la dénutrition une fois pour toutes. À cette fin, il a lancé des programmes sociaux mettant l'accent sur l'extrême pauvreté, par le biais de crédits d'aide liée et d'autres stratégies susceptibles d'apporter des solutions globales et permanentes pour aider les individus à devenir autonomes et à atteindre leur plein potentiel.

37. La loi du pays sur les repas scolaires et les mesures d'évaluation de l'état de santé comporte des dispositions relatives à l'éducation en matière de nutrition et à la fourniture d'un soutien aux exploitations agricoles familiales en accordant la priorité aux achats de denrées produits localement. Le programme adopté à cette fin consiste à offrir un petit déjeuner et, dans le courant de l'après-midi, une collation à 90 % de l'ensemble des élèves, ainsi qu'un déjeuner à 15 % d'entre eux, à un coût total de 95 millions de dollars des États-Unis. Le Paraguay a presque atteint un taux de fréquentation de 100 % pour les écoles primaires, sans inégalité fondée sur le sexe, la situation économique ou la zone de résidence. Fondées sur l'agriculture familiale, les politiques de nutrition en milieu scolaire permettent d'assurer que tous les enfants reçoivent les aliments dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études et mener une vie saine, ce qui crée un cercle vertueux pour les producteurs locaux.

38. Sa délégation prie instamment la communauté internationale d'analyser de façon approfondie les effets des changements climatiques, en particulier la sécheresse, la désertification et les catastrophes naturelles, sur les pays en développement sans littoral étant donné que ces phénomènes affectent directement leurs capacités dans les domaines du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

39. Sa délégation exhorte également la communauté internationale à contribuer à atténuer et à inverser les effets des changements climatiques, et à développer la résilience. Les mesures à adopter à cette fin devraient comprendre le renforcement des plans d'action nationaux dans les pays en développement sans littoral, la promotion des investissements dans l'innovation agricole dans des conditions respectueuses du climat, la diversification des économies, les mesures garantissant l'accès à l'eau, la promotion de la mise en valeur des énergies renouvelables, l'établissement et le renforcement de systèmes d'alerte rapide en cas de catastrophe naturelle, la sensibilisation du public aux risques présentés par les changements climatiques et aux moyens de faciliter l'accès aux informations pertinentes, l'encouragement des travaux scientifiques consacrés à la recherche-développement, ainsi que la collecte, l'analyse et la diffusion de données, et le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans les pays en développement sans littoral.

40. **M^{me} Prizreni** (Albanie) dit que le développement de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, outre le fait que ces aspects revêtent une importance cruciale pour la réalisation du principal objectif de développement durable, à savoir l'initiative « Défi Faim zéro », constitueront des enjeux clés à prendre en compte lors de la mise en œuvre du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015 et à l'occasion de la Conférence de Paris sur les changements climatiques. Son gouvernement s'est engagé à mettre au point des systèmes alimentaires durables qui soient sans exclusive, résilients, sûrs et diversifiés, à fournir des aliments sains et abordables à toutes les personnes dans un cadre respectueux des droits de l'homme, à réduire autant que possible le gaspillage et à préserver la diversité biologique tout en s'adaptant aux effets des changements climatiques et en les atténuant. C'est pour cette raison qu'il met l'accent sur l'établissement d'une coordination interdépartementale et intersectorielle aux niveaux régional, national, local et communautaire afin d'intégrer les politiques alimentaires aux politiques, programmes et initiatives entrepris dans les domaines social, économique et de l'environnement, par exemple en ce qui concerne l'approvisionnement en denrées alimentaires et la distribution de ces produits, la protection sociale avec prise en compte des questions de nutrition, l'équité, la production alimentaire, l'éducation et la réduction du gaspillage.

41. Pour mettre un terme à la faim et à la malnutrition, ainsi que pour assurer la sécurité alimentaire, il faudra disposer de ressources affectées expressément au développement des zones rurales, d'une agriculture durable et de pêcheries viables en soutenant les petits exploitants agricoles, en particulier ceux qui sont de sexe féminin, les éleveurs et les pêcheurs. Les systèmes alimentaires actuellement en place en Albanie doivent faire face à des difficultés lorsqu'il s'agit d'assurer un accès permanent et fiable à des aliments suffisamment abondants, sûrs, variés, vendus à des prix équitables, sains et riches, en raison des contraintes imposées par les déséquilibres observés aux niveaux de la distribution et de l'accès, la dégradation de l'environnement, la raréfaction des ressources, les changements climatiques, les modes de production et de consommation peu viables, et les pertes et gaspillages de denrées alimentaires. Afin de s'attaquer plus efficacement à la question des pertes et gaspillages de denrées alimentaires, son gouvernement soutient les exploitations familiales et les petits

producteurs en créant un système intégré de collecte et de redistribution des récoltes. Il cherche aussi à assurer une certaine cohérence entre les besoins rencontrés dans les villes et les moyens de production, de transformation et de distribution des denrées alimentaires dans les régions rurales avoisinantes, en mettant l'accent sur les petits producteurs et les exploitations agricoles familiales. En fournissant des services aux producteurs de denrées alimentaires établis dans les zones périurbaines et rurales, notamment sous la forme d'une aide financière (crédit, technologies, innocuité des aliments et accès aux marchés), son gouvernement s'emploie à mettre en place un système alimentaire multigénérationnel et économiquement viable pouvant tirer parti d'intrants tels que le compost produit avec des déchets d'aliments et les eaux grises récupérées après avoir été utilisées par les consommateurs, tout en veillant à ce que ces utilisations n'entrent pas en concurrence avec la consommation humaine.

42. La faim et la malnutrition constituent un lourd fardeau pour la santé et le bien-être de l'individu, et imposent des coûts économiques et sociaux considérables aux ménages, aux communautés et aux nations. En favorisant l'utilisation de chaînes alimentaires plus courtes et en soutenant les organisations de producteurs, les réseaux et plateformes d'approvisionnement du producteur au consommateur et d'autres systèmes de commercialisation, son pays s'efforce de mettre au point des systèmes alimentaires viables et de promouvoir une alimentation saine. Comme l'Albanie est un pays dont une grande partie de la population habite des zones rurales, les petits agriculteurs, les petits producteurs et les exploitations familiales jouent un rôle crucial dans l'alimentation de la population et contribuent à assurer le fonctionnement de systèmes alimentaires souples, équitables et adaptés à la culture; ils réorientent en outre ces systèmes et les chaînes de valorisation vers une alimentation saine.

43. Les femmes et les jeunes jouent un rôle important dans les domaines du développement de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition; la société civile et le secteur privé doivent également jouer un rôle de premier plan. Ces parties prenantes permettent de bénéficier de leur expérience et de leur sens de l'innovation, et organisent des campagnes de sensibilisation en faveur de l'instauration de systèmes alimentaires plus viables en montrant au public à quel

point il importe de disposer d'une politique alimentaire nationale prenant en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux, ainsi que les droits de l'homme.

44. **M. Abdou** (Niger) dit que les secteurs de l'agriculture et de l'élevage constituent les moyens de subsistance de 80 % de la population nigérienne et représentent 46 % du PIB du pays. Ces secteurs sont soumis à des aléas climatiques particulièrement défavorables au développement normal de ces filières de production et menacent de compromettre la contribution qu'ils peuvent apporter au développement national considéré dans son ensemble. Les effets conjugués de la sécheresse et des inondations, de la dégradation des terres, des ravageurs et de l'amenuisement des terres cultivables ont, pendant des décennies, provoqué des déficits alimentaires chroniques et une insécurité alimentaire quasi permanente. Cette situation a amené son gouvernement à concentrer de plus en plus ses efforts sur la recherche de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire par le biais de plusieurs politiques et stratégies nationales, la dernière en date étant l'Initiative 3N, qui s'est inspirée des activités réussies entreprises dans des pays présentant des profils agro-économiques similaires. Elle s'inscrit également dans le cadre des plans agricoles régionaux, tels que ceux proposés par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

45. L'Initiative 3N vise à créer des conditions permettant de faire face à tout risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, tout en confiant au secteur agricole le rôle de vecteur de la transformation sociale et de la croissance économique. Son objectif est de mettre les populations nigériennes à l'abri de la famine, de garantir leur pleine participation à la production nationale et d'améliorer leur revenu. Réparties selon cinq axes d'action, les mesures préconisées à cette fin sont les suivantes : résorber le déficit alimentaire national, améliorer la qualité de l'alimentation, et augmenter la productivité et la diversification des cultures; augmenter la capacité de résilience des ménages pauvres par l'augmentation de leurs revenus; réduire la malnutrition dans les groupes les plus vulnérables par l'éducation nutritionnelle et la diversification; et accroître les capacités nationales et locales en matière de prévision, de prévention et de

gestion des crises alimentaires. Grâce à la mise en œuvre de l'Initiative 3N, son pays a réussi à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim, ce qui lui a permis de réaliser l'objectif 1 des OMD. Il se félicite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier en ce qui concerne les cibles 2.1, 2.2 et 2.3 de l'objectif 2, qui visent à renforcer les efforts nationaux déployés pour éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030.

46. Trente pour cent des personnes qui souffrent de la faim dans le monde vivent dans les pays les moins avancés, qui ne comptent que 12 % de la population mondiale. En dépit des progrès accomplis dans la mise en œuvre des OMD, la situation qui règne dans un grand nombre de pays les moins avancés reste tragique. Dans les pays comme le sien, qui consistent principalement en régions désertiques, il sera nécessaire, pour assurer la viabilité d'une agriculture capable de nourrir la population nationale et d'accroître les revenus, de promouvoir la résilience de l'agriculture et de lutter contre la désertification.

47. Sa délégation lance un appel en faveur de l'harmonisation de tous les secteurs concernés par la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et demande plus particulièrement qu'une attention spéciale soit consacrée aux moyens à engager en vue de cette mise en œuvre. Il est par conséquent nécessaire d'augmenter les investissements dans l'agriculture, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la gestion durable des terres, l'appui aux petits exploitants agricoles, et le renforcement de la résilience. L'augmentation de l'aide et la mise en place de la banque de technologie envisagée pour les pays les moins avancés aideront également ces derniers à progresser sur la voie menant à la transformation et à la croissance économiques, en vue de réaliser les objectifs de développement durable. Les objectifs énoncés dans la Convention-cadre des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, devront être mis en œuvre pour assurer le développement durable de l'agriculture des pays arides.

48. **M. Maturu** (Kenya) dit que les difficultés auxquelles doivent faire face les secteurs du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont dues au fait qu'un certain nombre de tâches relevant des OMD attendent encore d'être

accomplies. Comme la plupart des habitants des pays les moins avancés dépendent de l'agriculture pour assurer leur subsistance, les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition sont indispensables pour éliminer la pauvreté et parvenir à un développement durable. Toutefois, en raison du coût élevé des intrants et, par voie de conséquence, de la production, la sécurité alimentaire continue d'être un défi. Les prix alimentaires mondiaux sont au-delà de la portée des pauvres, qui représentent la majorité de la population mondiale. Près de 800 millions de personnes souffrent de la faim ou sont dépourvues de denrées alimentaires en quantités suffisantes pour mener une vie saine et active, et près de 25 % des personnes qui souffrent de la faim vivent en Afrique subsaharienne. Étant donné que l'Afrique dépense près de 35 milliards de dollars des États-Unis au titre des importations de denrées alimentaires, alors qu'on y trouve de 50 à 60 % des terres arables en friche dans le monde, la lutte contre l'insécurité alimentaire constitue une priorité essentielle pour ce continent.

49. Sa délégation se félicite de la Déclaration de Rome sur la nutrition et du Cadre d'action. Représentant 24 % du PIB de son pays, l'agriculture constitue le pilier de son économie. Elle est une très importante source de moyens de subsistance pour la majorité des Kényans vivant dans les zones rurales et est étroitement liée aux secteurs de la fabrication et de la distribution, ainsi qu'à d'autres secteurs des services. Son gouvernement est par conséquent en train de lancer une stratégie de développement du secteur agricole afin de l'aider à parvenir au point où il sera responsable de 10 % de la croissance économique annuelle. Génératrice d'activités rentables, l'agriculture deviendra ainsi un secteur capable d'attirer des investissements privés suffisants et soutenus, et de fournir des emplois correctement rémunérés. D'autres interventions importantes consistent notamment à octroyer des subventions pour l'acquisition d'intrants agricoles, à offrir des services de recherche et de vulgarisation aux agriculteurs, à améliorer les infrastructures rurales, à assurer le développement des marchés agricoles ruraux et l'acquisition de compétences dans le domaine de l'agroalimentaire, et à revitaliser les programmes d'irrigation existants et à en élargir la portée.

50. En dépit de ces interventions, la spéculation a continué d'aggraver l'insécurité alimentaire. Son gouvernement, convaincu qu'un marché bien

règlementé peut remédier au problème des distorsions tout en protégeant les intérêts des agriculteurs comme ceux des consommateurs, est résolu à faire en sorte que les acteurs commerciaux ne jouent qu'un rôle limité sur le marché des denrées alimentaires. Les distorsions affectant le fonctionnement du marché sont neutralisées en achetant les excédents de produits aux agriculteurs afin de stabiliser les prix qui s'y pratiquent. Des politiques participatives appropriées sont également utilisées pour intensifier et commercialiser la production, de manière à accroître les rendements et les revenus des petits exploitants agricoles. Les mesures de diversification dans le sens de la production de denrées agricoles non traditionnelles sont encouragées; une assistance est fournie en vue de renforcer les capacités des petits exploitants de façon à leur permettre de tirer parti des possibilités offertes dans ces nouveaux secteurs d'activité.

51. Grâce à un partenariat établi entre le gouvernement et des organismes privés, la moitié la population du pays devait pouvoir se procurer de la farine de blé enrichie, de l'huile végétale et de la farine de maïs au cours des cinq prochaines années. Le gouvernement est en train de mettre la dernière main à un plan d'action national pour la nutrition, et des budgets affectés à la nutrition ont été intégrés à son plan de développement à moyen terme. Toutefois, bien que de nombreux pays soient pleinement déterminés à faire face aux défis posés par la sécurité alimentaire au niveau national, leurs efforts risquent de rester infructueux si des ressources suffisantes ne sont pas disponibles. Sa délégation demande instamment à la communauté internationale et aux institutions multilatérales de fournir des ressources pour des projets agricoles à entreprendre dans les pays qui ont de tout temps été laissés pour compte, en particulier les pays africains et les pays les moins avancés. Elle lance également un appel en faveur de l'élimination de toutes les formes de subventions agricoles et autres mesures utilisées par les pays développés pour provoquer des distorsions sur les marchés, en violation des règles de l'OMC.

52. **M. Abebe** (Éthiopie) dit que plus de 60 pays, y compris le sien, ont atteint l'objectif du millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié la faim. Toutefois, en dépit des progrès réalisés, la faim et la malnutrition continuent d'être le principal défi qui, en matière de développement, justifie la prise de

mesures urgentes et concertées. Pour mettre un terme à la faim et garantir la sécurité alimentaire, il faut assurer une transition vers une agriculture résiliente, diversifiée et productive, ainsi que vers des systèmes de sécurité alimentaire qui soient viables des points de vue environnemental, social et économique. À cet égard, les technologies agricoles jouent un rôle crucial dans le cadre des efforts à déployer pour réaliser les objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui intéressent la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture. Étant donné que l'agriculture est un outil d'une importance fondamentale pour réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire, sa délégation se félicite de l'accent mis, dans le rapport du Secrétaire général, sur la nécessité d'aider les petits exploitants agricoles à augmenter leur production.

53. Comme l'agriculture est le pilier de l'économie éthiopienne, son gouvernement a lancé la stratégie d'industrialisation axée sur le développement agricole en vue de transformer le secteur agricole, de manière à ce qu'il contribue à un processus d'industrialisation durable qui profite à tous. Des résultats encourageants ont été enregistrés dans le cadre des efforts déployés pour augmenter la production et le rendement des petits exploitants agricoles. Grâce à la poursuite des investissements publics et privés, le secteur agricole s'est accru à un rythme moyen de 8 % par an au cours des 12 années précédentes. Son pays continue d'intensifier ses efforts pour assurer la sécurité alimentaire en prenant des mesures globales, au nombre desquelles celles qui visent à favoriser la réinstallation volontaire, la création de filets de sécurité fondés sur des activités productives, et la mise en œuvre d'un programme national de nutrition.

54. En mettant l'accent sur le transfert et la diffusion des technologies, son pays a renforcé les systèmes de vulgarisation et de recherche agricole en déployant plus de 60 000 agents du développement au niveau local pour aider les agriculteurs. Les technologies d'information et de communications (TIC) ont également été introduites dans le secteur de l'agriculture, en particulier pour fournir des services de commercialisation et des informations sur le climat aux agriculteurs.

55. En dépit des progrès accomplis, l'instauration de la sécurité alimentaire par l'augmentation ininterrompue de la productivité agricole reste une priorité du développement, et le développement

agricole durable est un élément central des stratégies et plans nationaux. Sa délégation est résolue à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, y compris l'insécurité alimentaire, en redoublant d'efforts pour assurer une croissance économique inclusive et durable.

56. Comme convenu à Addis-Abeba, la communauté internationale devra favoriser la viabilité de l'agriculture en améliorant l'accès aux marchés, en promouvant le transfert des technologies appropriées et en créant un environnement propice à tous les niveaux. L'objectif 2 du développement durable représente un défi de taille qui exige un partenariat redynamisé aux niveaux international, régional et national entre les acteurs du développement par le biais d'initiatives coordonnées.

57. **M. Irawan** (Indonésie) dit que pendant la période de réalisation des OMD, plus de 50 % des pays en développement ont atteint la cible constituée par la lutte contre la faim. En outre, la proportion de personnes souffrant de sous-alimentation dans le monde est tombée à près de 11 % en 2014, alors qu'elle était de 18,6 % en 1992. Toutefois, près de 800 millions de personnes souffrent encore de sous-alimentation. Il faut prendre en compte trois tendances à l'échelle mondiale afin d'œuvrer à la réalisation de l'objectif 2 des objectifs de développement durable. Tout d'abord, la croissance démographique et l'urbanisation rapide ont contribué à l'évolution des modes d'utilisation des sols dans les pays en développement, et la concurrence pour les terres s'est intensifiée. En second lieu, l'urbanisation rapide peut entraîner une diminution du nombre de travailleurs agricoles de sexe masculin et une féminisation de la main-d'œuvre rurale. Troisièmement, l'exposition aux catastrophes et risques naturels, ainsi que les changements climatiques, sont à l'origine de l'insécurité alimentaire. De 2003 à 2013, ces deux facteurs ont touché plus de 1,9 milliard de personnes dans les régions en développement et causé près d'un billion de dollars de dégâts, selon les estimations. Le secteur de l'agriculture a absorbé environ 22 % du montant total des incidences économiques de ces catastrophes, ce qui a incontestablement eu une incidence sur sa capacité à assurer la sécurité alimentaire.

58. L'agriculture joue un rôle central dans les efforts déployés pour réduire la pauvreté et créer des emplois, notamment dans les régions rurales, et elle a des effets

multiplicateurs sur d'autres secteurs. Pour mettre un terme à la faim, il faudra accroître la productivité agricole. Il importe de mettre au point des technologies appropriées et abordables conçues pour augmenter la production et les capacités de l'agriculture, de manière à entraîner un accroissement des exportations de produits agricoles, en particulier pour les petits exploitants et les pêcheurs. Des investissements doivent être effectués dans le domaine de la recherche-développement afin d'accroître les rendements agricoles, en particulier dans les pays en développement, où le rythme de l'urbanisation devrait s'accroître rapidement. Il importe également de créer des marchés sûrs, bien protégés et stables pour permettre le fonctionnement de systèmes alimentaires durables et résilients, ce qui réduira à un minimum les effets des fluctuations excessives des cours. Les femmes doivent également être dotées de ressources plus importantes compte tenu du rôle de plus en plus actif qu'elles jouent dans l'agriculture.

59. Eu égard à l'amenuisement de la superficie des terres arables, ainsi qu'à la conversion de terres agricoles en terrains affectés à des utilisations non agricoles, il faut mettre davantage l'accent sur les ressources marines et les pêcheries, ainsi que sur l'amélioration des conditions de vie des petits pêcheurs. Des stratégies appropriées d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets sont tout aussi importantes pour assurer une production durable. Certains changements structurels nécessiteront une coopération internationale, notamment en ce qui concerne la mise au point de produits agricoles et de la pêche, la protection de la diversité biologique, et la promotion de sources alimentaires stratégiques afin de tirer le plus possible parti des possibilités de commercialisation des denrées alimentaires, d'augmenter leur valeur ajoutée et d'accroître le rendement des activités.

60. **M^{me} Pobee** (Ghana) dit que le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition figurent en bonne place dans l'ordre des priorités nationales. Étant donné que l'agriculture emploie environ 50 % de la main-d'œuvre totale, l'amélioration de la productivité de ce secteur augmentera le revenu réel moyen d'un fort pourcentage de la population et favorisera la transformation et le développement des zones rurales. L'agriculture continue d'être le principal outil à utiliser pour assurer la sécurité alimentaire et

mettre un terme à la faim, ainsi que pour réduire la pauvreté.

61. Comme de nombreux autres pays du continent africain, le Ghana profite de conditions qui devraient normalement se traduire par une productivité agricole élevée. Pourtant, sa capacité agricole est limitée par une combinaison de facteurs qui découragent les agriculteurs d'investir et de produire; il s'agit notamment des systèmes d'irrigation obsolètes, des services de vulgarisation insuffisants et du manque de fonds pour le financement de l'agriculture. Les progrès sont également fortement ralentis par l'absence de changements technologiques et la médiocrité des infrastructures de base, l'insuffisance des ressources humaines et des compétences en gestion, la médiocrité de la gestion des ressources naturelles, l'absence de programmes de développement et de diffusion des technologies, et les difficultés d'accès aux marchés.

62. Des investissements consacrés exclusivement à l'agriculture renforceront considérablement la capacité de son pays à tenir les promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Ghana se félicite par conséquent que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine continue de susciter l'intérêt d'autres partenaires de développement en tant que moyen d'encourager des investissements privés plus importants en faveur du développement agricole, de stimuler l'innovation, d'obtenir des résultats durables dans le domaine de la sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté et de mettre un terme à la faim. En vue de mettre en œuvre ce programme au niveau national, il a introduit des mesures d'incitation supplémentaires pour stimuler les investissements du secteur privé dans l'agriculture, ainsi que d'autres initiatives visant à faciliter un accès inclusif aux terres, de même que leur utilisation selon des méthodes productives, et l'intégration de la nutrition à tous les programmes liés à la sécurité alimentaire et à l'agriculture. Grâce à toutes ces interventions, son pays a accompli de grands progrès dans le domaine de la croissance de l'agriculture. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine est un exemple de ce qui peut être accompli lorsque des Africains prennent les choses en main et jouent un rôle de premier plan quand il s'agit de promouvoir le développement de l'agriculture sur le continent, et il constitue un modèle viable de collaboration inclusive et stratégique entre les gouvernements, les donateurs et le secteur privé.

63. Bien qu'une grande partie des terres arables restantes dans le monde et des vastes ressources encore inexploitées se trouvent en Afrique, la révolution verte n'a pas encore commencé sur ce continent. Grâce à l'amélioration des semences et des engrais, à la mise en œuvre de technologies appropriées et à des services de vulgarisation et de conseil dans le domaine de l'agriculture, l'Afrique pourra augmenter sa productivité agricole tout en créant des emplois pour ses jeunes et en leur donnant de l'espoir pour l'avenir. Le développement d'une agriculture durable sur le continent ira également de pair avec l'expansion des industries de transformation des produits agricoles et des activités visant à les commercialiser, domaines dans lesquels l'Afrique jouit d'un avantage comparatif. Le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition ne sont pas des domaines dans lesquels la progression aura lieu automatiquement. Des efforts concertés seront nécessaires de la part de toutes les parties prenantes, ce qui exigera des modes de réflexion nouveaux et novateurs, des partenariats, des engagements renouvelés et des mesures dynamiques.

64. **M^{me} Rodríguez Pineda** (Guatemala) dit que, dans son pays, l'extrême pauvreté a été réduite de 4,7 % entre 1989 et 2011. Les progrès ont été lents, mais réguliers. Toutefois, l'insuffisance de la croissance, conjuguée à une série de phénomènes météorologiques graves, a été une cause de décès et de dommages matériels, a eu des répercussions sur les infrastructures et a fait obstacle à la production de l'économie, en particulier dans le secteur agricole. L'effectif de la main-d'œuvre agricole est en baisse en raison des migrations, la plupart des migrants étant de sexe masculin. Pays à revenu intermédiaire qui fait également face à des défis géopolitiques, le Guatemala dépend de la coopération avec les pays développés, de l'aide humanitaire et du soutien qui lui est fourni par des instances régionales et internationales pour résister aux effets des changements climatiques, renforcer ses institutions nationales et assurer sa viabilité.

65. Les inégalités constituent un autre problème majeur. Elle appelle l'attention sur la forte corrélation qui existe entre les régions présentant des niveaux élevés d'inégalités et la malnutrition chronique; ces régions sont aussi celles qui sont le plus densément peuplées par des autochtones et des ruraux. Un mouvement national lancé en 2012 vise à éliminer la faim avec le soutien des pouvoirs publics, de la société civile et des partenaires internationaux; cependant, les

indicateurs de malnutrition chronique demeurent élevés. Le projet de résolution sur le développement de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition adopté au cours de la présente session doit comporter des dispositions sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Programme d'action d'Addis-Abeba, les accords conclus lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, et les accords entre États Membres doivent jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les objectifs universels qui y sont énoncés doivent être adaptés aux priorités nationales. Son pays est reconnaissant du soutien que lui fournissent les organismes d'aide internationaux et les programmes des Nations Unies dans le cadre des efforts qu'il déploie pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques. La Deuxième Commission doit, à son tour, s'employer à réduire les inégalités et à éliminer la pauvreté et la faim. Enfin, une évaluation interne de l'Organisation des Nations Unies devra être menée à bien dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de manière à rendre tous les éléments du système plus souples et efficaces en vue de relever les défis posés par les objectifs de développement durable.

66. **M. Gone** (Côte d'Ivoire) dit que la sécurité alimentaire est une préoccupation majeure et qu'elle exige une mobilisation de plus en plus vigoureuse de la part de la communauté internationale. Dans son pays, le secteur agricole emploie 10 millions de personnes, sur une population totale de 23 millions d'habitants, et représente plus de 40 % des exportations. Le programme national d'investissement agricole de son gouvernement et le plan d'investissement détaillé qui y est associé s'inspirent du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique, élaboré dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Ce programme vise à favoriser l'expansion du secteur agricole à un rythme annuel de 9 %, à réduire l'insécurité alimentaire, à réduire la pauvreté et les inégalités, à stimuler les industries agricoles pour qu'elles transforment au moins 50 % des produits locaux, et à créer des emplois, en particulier pour les jeunes. Il a déjà enregistré des progrès considérables depuis 2012, notamment en faisant augmenter le rendement des cultures.

67. Son gouvernement prend également des mesures visant à transformer les produits agricoles en produits finis ou semi-finis afin de leur conférer une valeur ajoutée. Qu'il s'agisse de la productivité ou de la transformation, les défis se posent en termes de modernisation de l'agriculture, de financement, de recherche et de technologie. Sa délégation se félicite de l'appui fourni par des partenaires bilatéraux et institutionnels, et engage instamment la communauté internationale à prendre des initiatives plus ambitieuses en matière de transfert de technologie vers les pays en développement. Le commerce international constitue également un défi, étant donné que les pays en développement ont besoin d'un environnement international juste et équitable pour permettre à leurs populations de profiter des avantages découlant d'une réduction de la pauvreté et des inégalités. Sa délégation lance un appel pour que l'accord de Bali soit mis en œuvre avec toute l'efficacité voulue.

68. **M^{me} Adhikari** (Népal) adresse les condoléances de sa délégation au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie à la suite du décès des 224 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Charm el-Cheikh.

69. Les progrès rapides réalisés dans l'élimination de la pauvreté et de la faim ont été enregistrés grâce aux investissements effectués dans un système alimentaire durable, au renforcement de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, et à l'échange de données d'expérience entre toutes les parties prenantes. En tant que pays moins avancé sans littoral qui sort d'un conflit et est vulnérable à de multiples risques de catastrophe, le Népal a mis en œuvre le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays en développement sans littoral et le Programme d'action de Vienne en faveur des pays les moins avancés. Comme l'agriculture est la clef de voûte de l'économie du pays, le lien inextricable qui existe entre la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition empêche sa population d'améliorer sa qualité de vie et d'exercer ses droits de l'homme. Les problèmes auxquels se heurte le secteur agricole des pays les moins développés comprennent un manque de durabilité, l'augmentation des coûts, les prix élevés des denrées alimentaires, la fragmentation des terres et la baisse de la fertilité des sols, et le déclin des rendements des cultures provoqué par les changements climatiques et les catastrophes naturelles. Ces problèmes, combinés à la pauvreté, créent un cercle

vicieux qui affecte les pays et les personnes les plus pauvres, notamment les femmes et les jeunes.

70. Il est extrêmement important de renforcer la productivité grâce à l'agriculture durable et à l'instauration de socles de protection sociale universelle. Toutefois, des moyens de mise en œuvre durables et prévisibles sont encore plus importants. Pour que le reclassement des pays les moins avancés soit durable, il faut qu'ils puissent compter sur un développement agricole durable s'appuyant sur des moyens modernes. Les recommandations formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale doivent par conséquent être mises en œuvre. Son pays apprécie l'attention qui est accordée au problème du gaspillage de denrées alimentaires et au droit à l'alimentation dans le contexte de la mondialisation, mais il estime qu'il importe de parvenir à un équilibre entre la pauvreté et la faim, d'une part, et la gestion des déchets alimentaires, d'autre part. Le « Défi Faim zéro », initiative louable lancée par le Secrétaire général, vise à remédier aux problèmes de sécurité alimentaire d'une manière globale, et il faudra lui accorder toute l'attention souhaitable à l'avenir.

71. Les efforts déployés par les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral pour assurer leur croissance économique seront facilités par la mise en œuvre de techniques agricoles abordables, durables et résilientes face aux changements climatiques, et susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire tout en favorisant l'expansion des échanges commerciaux. En conséquence, des flux libres, équitables et fréquents de biens et de services et l'opérationnalisation, dès que possible, de la banque de technologies pour les pays les moins avancés revêtent une importance vitale pour des pays tels que le Népal. Bien que les deux tiers de la population du Népal soient tributaires de l'agriculture, celle-ci représente moins d'un tiers de son produit intérieur brut. En outre, la superficie de ses terres arables par habitant est l'une des plus faibles au monde. En conséquence, le Népal a intégré à son plan national les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul et le Programme d'action de Vienne, à son plan national, et il compte poursuivre la même démarche en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

72. Bien que le Népal soit en bonne voie de réaliser la plupart des objectifs du Millénaire pour le

développement, le tremblement de terre qui l'a frappé en avril et mai 2015 signifie qu'il n'obtiendra pas les résultats escomptés avant un certain temps encore. Son gouvernement met l'accent sur la reconstruction en adoptant une approche consistant à « reconstruire en mieux », ainsi que sur l'agriculture, la sécurité alimentaire, le renforcement des capacités et le développement des infrastructures, l'amélioration de la connectivité et la mobilisation des ressources intérieures. Il est nécessaire de revitaliser le partenariat mondial dans le domaine du développement de l'agriculture en assurant la cohérence des politiques, en établissant une meilleure coopération avec les parties prenantes concernées, et en tirant parti des progrès technologiques de manière durable. Le respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement et l'augmentation des investissements dans le secteur agricole peuvent permettre de réaliser d'énormes progrès dans cette voie.

73. **M. Biya** (Cameroun) dit que le développement rural dont les pays en développement ont besoin pour réaliser les objectifs de développement durable serait impossible sans l'utilisation de technologies agricoles viables. Il exhorte les États Membres et les organismes compétents des Nations Unies à redoubler d'efforts pour mettre au point des technologies agricoles qui permettent également d'atténuer les effets des changements climatiques, de la sécheresse et de la désertification, et à intensifier les transferts de technologies durables vers les pays en développement.

74. Une révolution dans les technologies agricoles aurait des retombées considérables pour l'Afrique, où le secteur de l'agriculture est une source de moyens de subsistance pour les deux tiers de la population. C'est dans cet esprit que l'Union africaine a, dans le cadre de son Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique, déterminé qu'une croissance annuelle de 6 % constituait l'objectif à atteindre dans le domaine de l'agriculture. En 2014, l'Union africaine a également adopté la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie.

75. Au Cameroun, le Ministère de l'agriculture et du développement et le Ministère de la recherche scientifique travaillent de concert pour revitaliser les instituts de recherche agronomique. Au cours de la période comprise entre 2014 et 2020, le Cameroun s'efforcera de réaliser les objectifs du Programme

détaillé de développement de l'agriculture africaine en consacrant 3 550 milliards de francs CFA au développement des filières de production, à la modernisation des infrastructures de production, à l'élaboration de mécanismes de financement, à la gestion et la valorisation durable des ressources naturelles, et au renforcement des capacités. Un certain nombre d'instituts de formation agricole ont déjà été ouverts en divers endroits de la nation. Une formation supplémentaire sera fournie aux groupes vulnérables, notamment aux femmes et aux jeunes, et une banque spéciale chargée du financement de l'agriculture vient d'ouvrir ses portes. Le Cameroun sera reconnaissant du soutien financier et technique que ses partenaires de développement lui fourniront pour l'aider à accélérer la réalisation des projets entrepris dans ces domaines.

76. **M. Sarki** (Nigéria) adresse les condoléances de sa délégation au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie à la suite du décès des 224 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Charm el-Cheikh.

77. Sa délégation se félicite de la reconnaissance accordée aux petits exploitants agricoles et aux exploitants familiaux dans le rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/70/333). La crise économique mondiale et les changements climatiques ayant eu pour effet de faire plonger près de 900 millions de personnes dans les affres de la sous-alimentation chronique, il est temps de prêter à nouveau attention à l'agriculture, en particulier en Afrique. Il demande instamment qu'un soutien régional et international soit accordé afin d'aider les pays en développement à relever le niveau de leur productivité agricole, à améliorer la qualité nutritionnelle des cultures et à mettre au point des pratiques agricoles viables. Il espère que le partenariat instauré entre l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience – Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine et le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel élaboreront des stratégies à long terme pour faire face aux crises alimentaires endémiques qui sévissent dans cette région.

78. L'Initiative de la Muraille verte pour le Sahara et le Sahel doit être mise en œuvre avec la coopération et l'appui inconditionnels de la communauté internationale. L'accès à l'eau doit être subordonné à la

conservation et à l'expansion des sources d'énergie renouvelables. Les efforts déployés par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique doivent être intégrés au Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Sa délégation se félicite également de la stratégie à deux volets en matière de sécurité alimentaire et de nutrition adoptée par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, et est particulièrement heureuse de l'élan acquis par l'initiative « Défi Faim zéro » lancée par le Secrétaire général en 2012. Des mesures coordonnées doivent être prises en vue de réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui visent à assurer la viabilité, le caractère inclusif et la résilience des activités entreprises dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition.

79. Les efforts visant à remédier à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté doivent être définis et préparés au niveau national. Le Programme de transformation agricole de son gouvernement est concentré sur des filières agricoles essentielles afin de créer des emplois et de générer des revenus supplémentaires pour les agriculteurs nigériens. Les stratégies à moyen et long terme de son gouvernement consistent notamment à accorder des prêts bonifiés aux diplômés d'université qui s'intéressent à l'agriculture, à soutenir les projets de développement agricole et d'irrigation dans les régions rurales, et à gérer le Cassava Bread Fund (fonds d'intervention pour la production du pain de manioc) pour promouvoir l'ajout de manioc à la farine de blé. Son gouvernement a mis en place un Programme national de sécurité alimentaire en vue de stimuler la production locale et de favoriser le développement des agro-industries. Il assure également la promotion de l'utilisation durable des ressources en eau, fournit toute une gamme de services aux agriculteurs (notamment sous la forme de services de vulgarisation, d'infrastructures rurales et d'une base de données destinée aux exploitants) et encourage l'emploi de méthodes de transformation des aliments conçues pour préserver leur valeur nutritive.

80. Soulignant que l'agriculture et la sécurité alimentaire demeurent les éléments fondamentaux dont dépend la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau national, et notamment des objectifs de développement durable, il lance un appel en faveur d'un accroissement des investissements dans les

activités de recherche-développement consacrées à l'agriculture, d'une augmentation du financement et de l'investissement dans la production agricole, et d'un échange de données d'expérience entre les pays devant faire face à des défis similaires en matière de développement agricole.

81. **M. Homevor** (Togo) dit que la Stratégie de relance de la production agricole et le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire de son gouvernement sont conformes à la vision régionale mise de l'avant par le Programme détaillé sur le développement de l'agriculture en Afrique. Les mesures prises à l'échelon national portent principalement sur l'appui à la production végétale et animale, la pêche durable, le renforcement du dispositif d'encadrement et de formation techniques, et l'accès aux sources de financement des activités agricoles, en vue de permettre aux pauvres, dont une grande partie habitent les régions rurales, de profiter des avantages du développement (notamment en ce qui concerne l'éducation et les soins de santé). Les pouvoirs publics ont créé des fonds spéciaux pour soutenir les agriculteurs pauvres et les jeunes chefs d'entreprise. Au cours de la décennie écoulée, son pays est passé d'un déficit en céréales à un excédent, avec une réduction correspondante de la sous-alimentation, un résultat qui lui a valu d'être reconnu par la FAO aux conférences tenues par cette organisation en 2013 et 2014 à Rome. Son taux global de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans est tombé de 14,3 % en 2006 à 6,6 % en 2014. Le Togo fournit des denrées alimentaires aux pays avoisinants, et a vendu des céréales au PAM.

82. **M^{me} Gazizulina** (Kazakhstan) dit que pour remédier au déséquilibre causé par les inégalités entre les sexes et les disparités géographiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, il faut assurer l'autonomisation des femmes, qui sont les principales prestataires de soins, et élaborer des stratégies macro-économiques visant à prévenir les types de pénuries et de fluctuations des prix qui sont associées à la mondialisation des marchés. Son gouvernement a formulé des priorités nationales de développement avant même que les objectifs de développement durable aient été conceptualisés. Le Kazakhstan a accompli des progrès spectaculaires sur la voie de la réalisation des OMD, notamment en augmentant son PIB, en abaissant son taux de pauvreté et en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre, et il s'apprête à

franchir de nouvelles étapes décisives dans le cadre de ses initiatives Kazakhstan 2050 et Économie verte.

83. Elle exprime sa gratitude à la FAO pour l'assistance technique que cet organisme a accordée dans le cadre du développement de la production de cultures bio, de l'amélioration des semences et de la lutte contre les maladies et les ravageurs. Le Kazakhstan a joué un rôle de premier plan dans la création de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire, dont le siège sera établi dans sa capitale, Astana. Cette nouvelle organisation permettra à des pays asiatiques, africains, d'Europe de l'est et d'Amérique latine d'importer des céréales et d'autres produits, et contribuera à la réalisation de projets d'infrastructure. Le Kazakhstan s'apprête également à organiser l'Expo 2017, manifestation qui contribuera à la réalisation de l'objectif du développement durable n° 7 et servira de tremplin pour la création d'un centre international pour les technologies vertes, dont le siège sera également établi à Astana, ainsi que le Président de son pays l'a proposé pendant la semaine d'ouverture de la dix-septième session de l'Assemblée générale.

84. **M. Golitsyn** (Ukraine) dit que, bien que le nombre de personnes souffrant de la faim ait été considérablement réduit, il continue de se situer à un niveau inacceptable. Son pays est tout à fait conscient de l'importance de l'investissement dans l'agriculture, non seulement pour réduire la faim, mais également pour promouvoir la croissance économique en général, et il se déclare en faveur d'une intensification de la coordination entre les trois organismes sis à Rome, à savoir la FAO, le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA), et les institutions financières internationales. En tant que pays participant activement au fonctionnement du Système d'information sur les marchés agricoles, l'Ukraine attache une grande importance à la stabilité et à la prévisibilité du marché des denrées alimentaires. Il exprime sa gratitude pour le soutien et l'aide que la communauté internationale continue d'accorder en vue de réparer les dégâts causés au secteur agricole de son pays par la récente agression commise par la Fédération de Russie. En sa qualité de coordonnateur du module de la sécurité alimentaire chargé du plan d'intervention humanitaire pour l'Ukraine en 2015, le PAM a fourni une aide alimentaire à des centaines de milliers de personnes dans les zones touchées par le conflit qui a sévi dans l'est du pays.

85. En dépit du conflit, l'Ukraine a maintenu sa position en tant que grand pays exportateur de céréales, en récoltant 54 millions de tonnes en 2015, dont la moitié est destinée à l'exportation. Elle est en train d'harmoniser sa législation nationale avec les normes de qualité et de sécurité de l'Union européenne, et a lancé une série de réformes agricoles visant à promouvoir la privatisation, les investissements et l'intégration au modèle européen. Avec l'appui de l'Union européenne, elle a élaboré un projet de stratégie de développement agricole et rural pour la période 2015-2020. L'Ukraine continuera de coopérer avec les organisations sises à Rome et avec la communauté internationale pour assurer la réalisation des six objectifs de développement durable liés à la lutte contre la faim et la malnutrition.

86. **Le Révérend Grech** (Observateur du Saint-Siège) dit qu'avant de passer à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 2, il importe d'évaluer les progrès qui ont été accomplis en ce qui concerne l'objectif 1 des OMD. Les succès remportés par plus de la moitié des pays en développement du monde dans le cadre des efforts déployés pour aider les populations à échapper à la faim et réduire la sous-alimentation sont encourageants, au même titre que les prévisions récentes indiquant que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté devrait tomber en dessous de 10 % avant la fin de 2015. Toutefois, ainsi que le rapport du Secrétaire général l'a signalé, les progrès accomplis dans la réduction de la faim ont été inégaux, car une forte proportion des personnes souffrant de la faim dans le monde vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Les personnes vivant dans des régions touchées par des conflits, et en particulier les mères et les enfants, sont extrêmement vulnérables. Les évaluations ont montré clairement que les pays en proie à un conflit ont accumulé un retard considérable sur la voie de la réalisation des OMD; l'objectif de développement durable 2 ne peut être réalisé que dans des sociétés pacifiques.

87. Le Pape François a, à de nombreuses reprises, fait part de son inquiétude face au « paradoxe de l'abondance » selon lequel un tiers de la production mondiale de denrées alimentaires est perdue en raison du gaspillage, de problèmes de distribution et même d'actes de destruction délibérés accomplis à des fins de « stabilisation du marché ». La communauté internationale ne doit pas permettre qu'une culture du

jetable et la mondialisation de l'indifférence l'anesthésient face aux souffrances de personnes qui sont si absorbées par la lutte à mener pour se procurer leur nourriture quotidienne qu'elles ne sont même plus capables de penser à la formulation de leurs aspirations pour l'avenir. La victoire sur la faim présente non seulement des aspects scientifiques et économiques, mais également une dimension éthique. L'Année internationale de l'agriculture familiale (2014) a offert l'occasion de réfléchir au rôle important que jouent les exploitations agricoles familiales, dont le nombre dépasse 500 millions, en tant que moteur du développement à l'échelle mondiale. Le milieu familial est également propice à une sensibilisation au sort d'autrui et incite à rechercher l'harmonie qui s'instaure dans le cadre d'un processus de création durable.

88. **M. Shawesh** (Observateur de l'État de Palestine) adresse les condoléances de sa délégation au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie à la suite du décès des 224 passagers de l'avion qui s'est écrasé à Charm el-Cheikh.

89. Pour les Palestiniens, il serait difficile de suivre le modèle économique classique fondé sur l'agriculture alors que le pourcentage de leur PIB représenté par leur secteur agricole n'est plus qu'une faible fraction de ce qu'il était avant l'occupation israélienne. La délégation du régime d'occupation présentera à la Commission une résolution sur les technologies agricoles au service du développement, un texte débordant de bons sentiments que ce régime s'est bien gardé de mettre en pratique dans les territoires se trouvant sous son contrôle. Par exemple, ce projet de résolution encourage les efforts internationaux, régionaux et nationaux visant à renforcer les capacités dans les pays en développement, en particulier celles des petits agriculteurs et des exploitations familiales, à un moment où les autorités israéliennes détruisent la culture traditionnelle en augmentant la pression sur 7 000 Bédouins et éleveurs dans 46 collectivités, la plupart d'entre eux étant des réfugiés palestiniens, pour qu'ils quittent leur lieu de résidence. Il faut ajouter à cela le fait que plus de 1 000 kilomètres carrés de terres appartenant à des Palestiniens et représentant 20 % de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, ont été confisqués par Israël à partir de 2013. Le projet de résolution présenté par Israël demande également aux États Membres de faire du développement agricole durable une partie intégrante de leurs politiques et stratégies nationales alors même que ce pays a détruit

des milliers d'hectares d'arbres fruitiers, de légumes arrivés à maturité et de terres arables pendant la guerre qu'il a menée contre Gaza au cours de l'été 2014. Il se demande quelle est la position que la communauté internationale doit adopter à l'égard d'un État qui néglige de respecter les dispositions de ses propres projets de résolution.

90. **M. Bleicher** ([Fonds international de développement agricole (FIDA)], s'exprimant également au nom des deux autres organisations sises à Rome, à savoir la FAO et le PAM, dit que l'année 2015 marque une étape décisive dans l'élimination de la faim et de la malnutrition. L'objectif consistant à réduire la faim de moitié a été réalisé par 73 des 129 pays en développement, et les régions en développement considérées dans leur ensemble n'ont manqué que de peu le but qu'elles s'étaient fixé. Un facteur qui a joué un rôle essentiel dans ce succès a été la croissance économique inclusive axée sur la productivité des exploitations de petite taille et de celles gérées par des familles, sur les mécanismes de protection sociale et sur la résilience face aux phénomènes climatiques extrêmes. Il souligne la nécessité de prendre des engagements politiques, de respecter les droits de l'homme et d'intégrer l'aide humanitaire et la promotion du développement pour faire face aux crises prolongées provoquées par les conflits et les catastrophes naturelles.

91. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba ont reconnu la nécessité de disposer d'un cadre de mise en œuvre intégré tenant compte du caractère interconnecté des défis à relever. La FAO, le FIDA et le PAM se sont engagés à ne laisser personne à la traîne, une promesse qui s'applique également aux petits exploitants agricoles vivant dans les régions rurales, où la plus grande partie des personnes pauvres et souffrant de la faim dans le monde résident. Pour éliminer complètement la faim à l'échelle mondiale, il faut que l'on puisse compter sur les investissements publics et privés pour augmenter la productivité agricole et réduire le nombre de cas de malnutrition sous toutes ses formes, y compris celles qui provoquent des retards de croissance, assurer un meilleur accès, en particulier en ce qui concerne les petits exploitants, aux intrants, aux terres, aux services, aux technologies et aux marchés, prendre des mesures de promotion du développement rural, autonomiser les femmes et les jeunes, mettre en œuvre des initiatives

propres à assurer une nutrition appropriée, en particulier pendant la grossesse et la petite enfance, fournir une protection sociale aux plus vulnérables et renforcer leur résilience, et adopter une stratégie tenant compte des défis croissants posés par les changements climatiques et la nécessité de nourrir une population croissante. Les organisations sises à Rome ont abouti à la conclusion qu'un investissement annuel supplémentaire de 267 milliards de dollars des États-Unis, consenti entre 2016 et 2030, permettra d'éviter que quiconque ait encore à souffrir de la faim.

92. Il n'y a pas de solution unique, mais plutôt différentes solutions qui doivent être adaptées aux réalités propres à chaque région et même à chaque village. Le développement agricole durable a le potentiel non seulement de permettre à chaque propriétaire d'exploitation agricole familiale de sortir de la pauvreté, mais aussi de contribuer à la croissance économique de son pays. Il y a déjà suffisamment d'aliments pour nourrir chaque homme, chaque femme et chaque enfant sur la planète. Le défi à relever consiste à faire en sorte que les avantages résultant d'une augmentation de la production de denrées alimentaires profitent aux personnes qui en ont le plus besoin.

93. **M^{me} Ravilova-Borovik** (Fédération de Russie), exerçant son droit de réponse, dit qu'elle ne peut garder le silence après avoir entendu les déclarations politiquement motivées et sans fondement faites par le représentant de l'Ukraine. Les problèmes qui se posent dans le secteur de l'agriculture de l'Ukraine sont entièrement imputables au Gouvernement de cet État. Au cours des 18 derniers mois, son pays a envoyé des dizaines de convois humanitaires dans le sud-est de l'Ukraine afin d'y acheminer plus de 5 000 tonnes de fournitures humanitaires, dont des médicaments, des denrées alimentaires, des semences et des engrais. En outre, il a fourni cette assistance en dépit du blocus imposé dans cette région par les autorités ukrainiennes. Elle tient à rappeler que plus de 96 % de la population de la péninsule de Crimée a voté en faveur du rattachement à la Fédération de Russie lors d'un référendum démocratique et transparent surveillé par des observateurs internationaux. La Commission est censée traiter de problèmes économiques et sociaux, et n'est pas le lieu indiqué pour lancer des accusations fondées sur des motifs politiques.

94. Elle exprime sa gratitude aux délégations qui ont adressé leurs condoléances au peuple russe suite à la

catastrophe aérienne qui est récemment survenue en Égypte.

95. **M. Sela** (Israël), exerçant son droit de réponse, déclare qu'une grande partie de ce qu'a dit le représentant de l'État de Palestine est faux et ne constitue qu'une nouvelle tentative de politiser le travail professionnel accompli par la Commission. Il sera ravi de voir ce représentant accepter l'appel lancé par sa délégation en faveur de la reprise d'un dialogue de paix.

96. Sa délégation remercie les pays qui soutiennent les programmes trilatéraux et multilatéraux lancés par Israël. Il a vu des agriculteurs palestiniens venir s'établir en Israël pour tirer parti des connaissances mises à profit par ce pays en vue d'améliorer la production agricole. Le projet de résolution présenté par Israël vise à fournir un appui à tous les pays qui s'emploient à améliorer l'agriculture.

97. **M. Golitsyn** (Ukraine), exerçant son droit de réponse, dit que sa déclaration n'était pas politiquement motivée et qu'elle se fondait strictement sur des faits. La mainmise illicite sur une zone d'une superficie comparable à celle de certains pays européens a naturellement affecté la production agricole de son pays. L'action humanitaire que la Fédération de Russie prétend avoir menée n'aurait pas été nécessaire si ce pays n'avait pas été le premier à entreprendre des opérations militaires.

La séance est levée à 18 heures.